



Démarches pour demander la nationalité française par filiation

Par **secudar**, le **13/03/2014** à **22:30**

Je suis tunisien et dernièrement j'ai trouver des documents qu'on croyais perdu a jamais de mon grand père maternel " certificat de naturalisation française + acte de notoriété " qui datent de 1925 .

Dans l'acte de naissance intégral de ma mère est noté que la nationalité de son père est française, sachant qu'il nous a quitter en 1981 mais il est noté nulle part qu'elle né française ! Par contre il est mentionné, je cite : A ACQUIT LA NATIONALITÉ TUNISIENNE D'APRÈS DÉCRET N: 1101/675 RENDU LE 15/01/1958.

je n'ai que ces trois document en ma possession ! et je désire demander le CNF pour ma mère qui n'a ce pendant jamais vécu en France ni jamais eu aucun autre document prouvant qu'elle est française .

Merci de m'éclairer et de m'aider a mieux comprendre